ANNEXE A

PROJETS DE LOI D'INTÉRÊT PUBLIC SANCTIONNÉS PREMIÈRE SESSION DE LA TRENTE-HUITIÈME LÉGISLATURE 52° ANNÉE DU RÈGNE D'ELIZABETH II, 2003

PROJETS DE LOI D'INTÉRÊT PUBLIC

Affectation anticipée de crédits, Loi de 2003 portant /The Interim Appropriation Act, 2003

(N° 2) (M. le *ministre* SELINGER)

1^{re} lecture. 2^e lecture (avec le consentement de l'Assemblée). Renvoi à un comité, 29. Le comité plénier fait rapport du projet de loi (non amendé). Approbation et 3^e lecture, 29. Sanction, 29-30.

Affectation principale et supplémentaire de crédits, Loi de 2003 portant/The Appropriation Act, 2003 (Main and Supplementary)

(N° 5) (M. le *ministre* SELINGER)

1^{re} lecture. 2^e lecture. Renvoi à un comité, 77. Le comité plénier fait rapport du projet de loi (non amendé). Approbation et 3^e lecture. Adoption à la majorité, 78. Sanction, 79.

Emprunt de 2003, Loi d'/The Loan Act, 2003

(N° 4) (M. le *ministre* SELINGER)

1^{re} lecture. 2^e lecture. Renvoi à un comité, 77. Le comité plénier fait rapport du projet de loi (non amendé). Approbation et 3^e lecture. Adoption à la majorité, 78. Sanction, 79.

Exécution du budget de 2003 et modifiant diverses dispositions législatives en matière de fiscalité, Loi d'/The Budget Implementation and Tax Statutes Amendment Act, 2003

(N° 3) (M. le *ministre* SELINGER)

1^{re} lecture, 40. 2^e lecture (message). Renvoi à un comité, 77. Le comité plénier fait rapport du projet de loi (non amendé), 78. M. le *ministre* ASHTON propose l'approbation et la 3^e lecture. Débat : M. le *ministre* ASHTON, MM. GERRARD et MURRAY ainsi que M. le *premier ministre* DOER. Adoption à la majorité (30-20), 78-79. Sanction, 80.